



**ENGAGEMENT JEUNES CITOYENS
CANDIDATURE PASS FORMATION
(BAFA, BAFA, BPJEPS)**

A retourner dans les meilleurs délais au PIJ d'Ugine



Informations concernant le jeune demandeur

NomPrénom

Date de naissance : Lieu de naissance :Sexe : M F

Adresse :

Code Postal :Ville :

Nom et prénom du responsable légal :

Téléphone du jeune

Téléphone du responsable légal

Mail du jeune

Informations complémentaires

Votre situation au moment de la demande

- Vous êtes en poursuite d'étude (Lycéen, étudiant, apprenti)
- Vous êtes en activité professionnelle
- Vous êtes sans activité professionnelle et / ou au chômage
- Vous êtes inscrit à la Mission Locale Jeune

Avez-vous demandé une aide financière auprès d'un autre organisme

Oui Non

Nom de l'organismeMontant.....

L'aide est-elle accordée Oui (précisez) Non En cours d'instruction

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif "Pass Formation" ?

- Par le site de la ville Plaquette de communication Point information jeunesse
- Bouche à oreille Autres.....

Les pièces à fournir

- Attestation de prés inscription ou inscription au stage fournie par l'organisme précisant : La date de début et de fin de la session de formation, Le cout financier total de la formation.
- Copie Carte d'Identité et Carte de Sécurité Social
- Justificatif de domicile (facture EDF-d'eau- taxes...)

Date : **Signature du demandeur :**



PASS Engagement jeunes citoyens

Annexe au dossier - Modalités

FORMATION

1. C'est quoi ?

Une aide de 200€ à destination des jeunes ugiinois engagés dans une mission citoyenne avec la commune

- ✓ Pass Formation : Une aide forfaitaire de **200€** pour la 3^e partie du BAFA ou la 3^e partie du BAFD ou la formation BPJEPS

En contrepartie de son **implication dans une mission d'engagement citoyen** dans un service de la Ville d'Ugine

Le Pass formation ne pourra être attribué que dans la limite des fonds alloués à cette action : le nombre de place est donc limité.

2. Condition d'attribution

- ✓ Etre âgé de 16 à 25 ans et domicilié à Ugine
- ✓ Présenter une volonté de s'impliquer d'une mission d'engagement citoyen proposée par la Ville (liste des missions disponible sur le site internet www.ugine.com ou au PIJ)
- ✓ Avoir identifié un organisme de formation habilité (liste au PIJ)
- ✓ Présenter un projet professionnel ou une volonté professionnelle en relation avec le secteur d'activité de l'animation
- ✓ Effectuer les missions d'engagement citoyen choisie et validée en lien avec l'animatrice du PIJ

3. Procédure de demande d'inscription au dispositif

- ✓ Remplir le « Dossier Pass Formation » : dossier disponible depuis le site internet de la ville (www.ugine.com) ou à retirer au Point Information Jeunesse (12, avenue Perrier de la Bâthie à Ugine)
- ✓ Le dossier complet (avec les pièces à fournir) devra obligatoirement être déposé en main propre à l'animatrice du PIJ pour enregistrement et validation de la mission d'engagement citoyen à effectuer.
- ✓ La demande sera ensuite présentée à la Commission Jeunesse de la Ville

4. Déroulement et conditions de mise en œuvre

En cas d'acceptation de la demande par la Commission Jeunesse, le jeune sera informé par l'animatrice du PIJ et invité à un rdv pour la mise en œuvre de la mission.

Le Pass Formation est plafonné à 200 € et est valable pour une seule inscription.

Le versement de l'aide s'effectue par virement bancaire auprès de l'organisme de formation, le jeune devra s'acquitter du restant du coût de la formation. L'aide est par ailleurs conditionnée par l'implication complète dans la mission choisie.

L'animatrice du PIJ assurera un suivi régulier du dispositif avec le jeune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Point information jeunesse : Tel 04.79.89.70.29 Mail : sophie.molliex@ugine.com

